

MAIRIE de
ROSIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU
LUNDI 2 MARS 2026 A 20 H 00

▪ Date de convocation :	23 février 2026	▪ Nombre de conseillers municipaux :	27
▪ Date d'affichage :	23 février 2026	▪ Nombre de conseillers en exercice :	27
		▪ Nombre de conseillers présents :	21
		▪ Nombre de conseillers votants :	26

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Arnaud RAYMOND, Maire en exercice.

Etaient Présents :

M. Arnaud RAYMOND,
Maire,

M. Michel OUDIN, Mme Françoise POINSENOT, M. Patrick MELCHERS, M. Bruno MAYEUR,
M. Raphaël GELARD
Adjoint au Maire,

Mme Laure BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, Mme Cécile RIGAUD, M. Johan PILLOUD,
M. Ioan Cristian NACU, Mme Natacha VAIRELLES, M. Jean-Christophe TOUPET, Mme Caroline
HECKLY, M. Rémi DAUPHIN, Mme Béatrice HENRY, M. Daniel GAC, M. Bernard PIGAL,
Mme Marlène GAURIER, Mme Annie PERINET, Mme Annie BRANGBOUR.
Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme Nadège LEVAIN-LAURENCEAU	mandataire	Mme Françoise POINSENOT
M. Chris MANIERI-BIGORGNE	mandataire	M. Raphaël GELARD
M. Pascal VIEVILLE	mandataire	M. Arnaud RAYMOND
M. Jérôme LO-HOI-NING	mandataire	M. Daniel GAC
Mme Valérie RUINET	mandataire	Mme Béatrice HENRY

Etaient absents : /

M. Franck FEDER

Secrétaire de séance :

Madame Laure BAILLY a été désignée comme Secrétaire de séance.

Travaux de rénovation d'un court de tennis

Approbation d'un fonds de concours

de Troyes Champagne Métropole

Rapporteur : Madame Cécile RIGAUD

Mes Chers Collègues,

Je vous rappelle que lors du vote du budget primitif 2025, notre assemblée avait décidé la rénovation d'un court de tennis.

Un fonds de concours avait alors été sollicité auprès de Troyes Champagne Métropole pour cette opération, dont le coût prévisionnel était estimé à 35 853,80 € HT, soit 43 024,56 € TTC.

Par délibération du Conseil Communautaire du 02 octobre 2025, Troyes Champagne Métropole a attribué un fonds de concours à notre commune pour ce projet, d'un montant de **7 171,00 €**, correspondant à 20% de l'assiette éligible retenue par ce financeur.

Considérant que le montant du fonds de concours n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par notre commune, conformément au plan de financement joint à la demande faite auprès de Troyes Champagne Métropole, l'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

- **D'APPROUVER** le fonds de concours d'un montant de 7 171,00 € attribué par Troyes Champagne Métropole pour les travaux de rénovation d'un court de tennis,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce fonds de concours.

Pour	Contre	Abstention	Non participant
26	0	0	0

Pour extrait conforme, le 05 mars 2026,

La Secrétaire de séance,
Laure BAILLY,

Le Maire,
Arnaud RAYMOND,


